



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, vendredi 04 septembre 2015

Recrutement d'assesseurs maritimes près des tribunaux maritimes

Vous êtes marin professionnel ou plaisancier ? Vous justifiez d'une expérience de la navigation maritime et résidez dans le ressort du Tribunal maritime ? Vous pouvez dès maintenant devenir assesseur maritime, collaborateur du magistrat.

Six assesseurs seront désignés pour le Tribunal maritime de Saint-Denis, compétent pour la zone sud océan Indien (La Réunion – Mayotte).

La clôture des candidatures pour le Tribunal maritime de Saint-Denis est fixée au 15 septembre 2015.

Une plaquette d'information est disponible sur le site de la DMSOI :

<http://www.dm.sud-ocean-indien.developpement-durable.gouv.fr/recrutement-d-assesseurs-des-tribunaux-maritimes-r232.html>

Vous pouvez également obtenir de plus amples renseignements sur les assesseurs, le fonctionnement des tribunaux maritimes et les délits maritimes :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Fiche-d-information-sur-les.html>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Tribunaux-maritimes-.html>

Contact pour la constitution d'un dossier pour le recrutement des assesseurs pour le Tribunal maritime de Saint-Denis :

Direction de la mer sud océan Indien
dm-soi@developpement-durable.gouv.fr

02 62 90 19 60

Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
www.mayotte.pref.gouv.fr Préfet de Mayotte



@Prefet976

